

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**

Le 16 mai 2007

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**

**Finning International Inc. (FTT)  
Fractionnement d'actions**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Finning International Inc. (Finning) a annoncé qu'un fractionnement de ses actions a été approuvé par ses actionnaires lors d'une assemblée spéciale des actionnaires qui a eu lieu le 11 mai 2007.

Dans le cadre de ce fractionnement de deux pour un, les actionnaires détenteurs d'actions ordinaires inscrits aux registres à la fermeture des affaires le 30 mai 2007 recevront une action ordinaire additionnelle de Finning pour chaque action en circulation détenue. Les certificats représentant les actions supplémentaires seront distribués le ou vers le 6 juin 2007.

**Fractionnement d'actions – détails du rajustement:**

- **DATE EX-DISTRIBUTION :**      **28 mai 2007**
- **DATE**                                      **30 mai 2007**  
**D'ENREGISTREMENT :**
- **DATE DE PAIEMENT :**              **Le ou vers le 6 juin 2007**

Circulaire no : 086-2007

**CDCC - détails du rajustement:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur actions de Finning seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** 28 mai 2007
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** FTT devient FTT et FTZ
- **NOMBRE DE CONTRATS:** Doubé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions ordinaires de Finning
- **PRIX DE LEVÉE:** Un rajustement sera effectué pour toutes les séries existantes
- **MULTIPLICATEUR:** 100
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉE:** À compter du 28 mai 2007, les limites de position et de levée resteront inchangées à 22 500 contrats
- **CUSIP:** 318071404

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

**La Bourse - détails du rajustement:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour ces classes d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** par les participants agréés dans le Système Automatisé de Montréal (SAM).

À l'ouverture des marchés, le 28 mai 2007, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries d'options Finning comme suit:

<b>Finning International Inc.</b>				
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée</b>	<b>Code des prix de levée</b>	<b>Symbole ajusté</b>
FTT	34,00 \$	17,00 \$	O	FTZ
FTT	36,00 \$	18,00 \$	Q	FTZ
FTT	38,00 \$	19,00 \$	S	FTZ
FTT	40,00 \$	20,00 \$	D	FTZ
FTT	42,00 \$	21,00 \$	L	FTZ
FTT	44,00 \$	22,00 \$	N	FTZ
FTT	46,00 \$	23,00 \$	P	FTZ
FTT	48,00 \$	24,00 \$	R	FTZ
FTT	50,00 \$	25,00 \$	E	FTZ
FTT	52,00 \$	26,00 \$	T	FTZ
FTT	54,00 \$	27,00 \$	A	FTZ
FTT	56,00 \$	28,00 \$	B	FTZ
FTT	58,00 \$	29,00 \$	C	FTZ
FTT	60,00 \$	30,00 \$	F	FTZ
FTT	62,00 \$	31,00 \$	D	<b>FTT</b>
FTT	64,00 \$	32,00 \$	J	<b>FTT</b>
FTT	66,00 \$	33,00 \$	K	<b>FTT</b>
FTT	68,00 \$	34,00 \$	M	<b>FTT</b>

Les prix de levée peuvent varier selon les prix de fermeture de l'action sous-jacente le vendredi 25 mai 2007.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Caroline Bilodeau  
Conseillère juridique  
Affaires juridiques et secrétariat général